



Genève, le 13 décembre 2013

Aux représentant-e-s des médias

## Communiqué de presse du département présidentiel

### Fermeture et permanences des bureaux de l'administration cantonale à la fin de l'année 2013

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'administration cantonale fermera ses bureaux **du mardi 24 décembre 2013 au mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2014 inclus.**

Le central d'accueil téléphonique de l'Etat sera toutefois ouvert les 24, 26, 27 et 30 décembre 2013, de 9h00 à 16h00 : ☎ 022 327 41 11.

Par ailleurs, afin de répondre aux besoins du public, des permanences seront assurées par les services suivants :

#### Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)

**Office médico-pédagogique :** l'unité d'urgence pour enfants et adolescents est fermée du 24 décembre 2013 au 2 janvier 2014 inclus. Le répondeur (☎ 022 388 67 00) dirige les appels vers l'Hôpital des enfants et l'Hôpital cantonal.

**Service de protection des mineurs :** permanence pour les situations d'urgences en lien avec la clause péril est assurée 24h/24h. La police et l'unité mobile d'urgence sociale dirigent les appels vers la permanence du SPMi.

**Service dentaire scolaire :** permanence d'urgence au cabinet dentaire des Acacias (9, rue de la Gabelle, ☎ 022 388 77 45, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 la semaine) est assurée pour les lundi 23, jeudi 26, vendredi 27, lundi 30 décembre 2013 et les jeudi 2, vendredi 3 janvier 2014 (en dehors de ces heures, un répondeur dirige les appels vers le médecin dentiste de garde de l'Association des médecins dentistes de Genève).

#### Département de la sécurité et de l'économie (DSE)

**Police :** le service des armes, explosifs et autorisations sera fermé du samedi 21 décembre 2013 au mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2014 inclus.

Le service des contraventions, le service financier et le service cantonal des objets trouvés seront fermés du mardi 24 décembre 2013 au mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2014 inclus.

Le bureau du corps de police assurera une permanence téléphonique les jeudi 26, vendredi 27 et lundi 30 décembre 2013 de 7h00 à 11h00.

#### Prison de Champ-Dollon

Parloirs visiteurs tous les jours selon l'horaire normal, sauf le mercredi 25 décembre 2013 et le mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;

Parloirs avocats tous les jours selon l'horaire normal, sauf les mardi 24, mercredi 25, mardi 31 décembre 2013 et le mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### Service de probation et d'insertion

Site Jonction (3 sentier des Saules) : permanence le mercredi 27 et le lundi 30 décembre 2013, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Champ-Dollon : permanence le vendredi 27 et le lundi 30 décembre 2013.

La Brenaz : permanence le vendredi 27 et le lundi 30 décembre 2013 (sur appel).

Secteur d'insertion par l'emploi : réouverture le 6 janvier 2014.

**Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPAM) :** permanence 24h/24 via le central téléphonique du SIS, ☎ 022 418 71 81, en cas d'urgence.

**Service des légalisations et apostilles :** les guichets seront fermés. En cas de légalisation urgente d'un document, suite à un décès, permanence les jeudi 26 et lundi 30 décembre 2013 de 9h00 à 15h30 sur appel au central téléphonique de l'Etat, ☎ 022 327 41 11.

### Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE)

**Direction de la logistique :** le central d'accueil téléphonique de l'Etat sera ouvert les 24, 26, 27 et 30 décembre 2013 de 9h00 à 16h00, ☎ 022 327 41 11.

**Office du registre foncier** (5-7, rue des Gazomètres, 3<sup>e</sup> étage) : les guichets seront fermés. Toutefois, pour la délivrance d'extraits aux fins de requêtes de mesures provisionnelles urgentes, un service de piquet est assuré les jeudi 26, vendredi 27 et lundi 30 décembre 2013 de 9h00 à 16h00 sur appel au central téléphonique de l'Etat.

Les réquisitions découlant d'ordonnances du Tribunal de première instance pourront être faites par fax au 022 546 61 22 ; les date et heure d'immatriculation retenues seront celles résultant du fax. Les autres réquisitions pourront intervenir par voie postale ; la date d'immatriculation sera celle du timbre postal.

### SIG – Déchets urbains

**Site de Châtillon :** ouvert de 7h15 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 le 24 décembre 2013 ainsi que les 26, 27 et 30 décembre 2013. Ouvert de 7h15 à 11h30 le 31 décembre 2013. Fermé les 25, 28 et 29 décembre 2013 et le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Réouverture le 2 janvier 2014 de 7h00 à 11h45 et de 13h15 à 16h00.

**Quai de chargement de la Jonction :** ouvert de 7h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h15 les 24, 26 et 27 décembre 2013. Fermé le 25 décembre ainsi que du 28 décembre 2013 au 1<sup>er</sup> janvier 2014 compris. Réouverture le 2 janvier 2014 de 7h00 à 11h45 et de 13h15 à 16h00.

**Transport fluvial :** ouvert de 7h30 à 16h15 le 24 décembre 2013 ainsi que les 26 et 27 décembre 2013. Fermé le 25 décembre 2013 ainsi que du 28 décembre 2013 au 1<sup>er</sup> janvier 2014 compris. Réouverture le 2 janvier 2014, de 7h30 à 16h15.

**Usine des Cheneviers :** pour renseignement sur le pesage ☎ 022 727 42 62.

Ouvert de 7h00 à 16h15 le 24 décembre 2013 ainsi que les 26, 27 et 28 décembre 2013 (ouvert de 7h30 à 11h45 le 28 décembre 2013). Ouvert de 7h00 à 16h15 le 30 décembre 2013 et de 7h00 à 11h45 le 31 décembre 2013.

Fermé le 25 décembre 2013 ainsi que le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Réouverture le 2 janvier 2014 de 7h00 à 16h15.

### Déchets spéciaux

**CTDS SA, déchets spéciaux :** fermé dès le 24 décembre 2013. Réouverture le 2 janvier 2014 de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h15.

### SIG – Environnement

**Activité eaux usées :** les 26 et 27 décembre 2013, la permanence sera assurée au ☎ 022 727 48 10 ou 022 727 47 25, qui avisera le piquet le cas échéant.

## Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA)

**Office cantonal des véhicules (OCV)** : permanence le lundi 30 décembre 2013 de 8h00 à 15h00.

**Direction générale de la mobilité** : signaux lumineux, via le central police au ☎ 022 427 81 11.

**Service de l'environnement des entreprises, cellule NRBC** : via le ☎ 118, urgences uniquement.

**Direction générale de l'eau (DGEau) – Piquet d'astreinte de la police de l'eau** : en cas de pollution avérée ou de risque d'atteinte accidentelle aux eaux (qualitative, quantitative, visuelle, olfactive...), appeler le SIS au ☎ d'urgence 118.

**Direction générale de la nature et du paysage** : gardes cantonaux de l'environnement et gardes-ports, appeler le central police au ☎ 022 427 81 11.

## Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS)

**Maladies transmissibles et épidémies** : permanence ☎ 144.

**Service de la consommation et des affaires vétérinaires** : quai Ernest-Ansermet 22, Genève. En cas d'urgence uniquement, appeler le ☎ 118 (SIS).

**Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD)** : permanence téléphonique assurée 24h/24 par la ligne d'accueil des demandes (LAD), ☎ 022 420 20 20.

**Hospice général** : les appels téléphoniques du Cours-de-Rive 12 seront transférés sur le CAS des Grottes, ☎ 022 420 65 00.

**Centre d'Anières** : chemin des Ambys 65, 1247 Anières, les jeudi 26, vendredi 27 et lundi 30 décembre 2013 de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, ☎ 022 420 54 00.

**Centre de Presinge** : chemin de Pré-Rojoux 25, 1242 Presinge, les jeudi 26, vendredi 27 et lundi 30 décembre 2013 de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, ☎ 022 420 54 00.

**Centre du Lagnon** : chemin des Blanchards 30, 1233 Bernex, les jeudi 26, vendredi 27 et lundi 30 décembre 2013 de 08h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30, ☎ 022 420 40 80 / 022 307 12 77 / 022 420/307 12 76.

**Centre de Saconnex** : chemin des Coudriers 26, 1209 Genève, les jeudi 26, vendredi 27 et lundi 30 décembre 2013 de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, ☎ 022 420 36 30 / 022 420 36 60 / 022 420 36 50.

**Bureaux de la rue de Lausanne 45-47A** : les jeudi 26, vendredi 27 et lundi 30 décembre 2013 de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, ☎ 022 420 57 20.

**Centre des Tattes** : chemin de Poussy 1, 1214 Vernier, les jeudi 26, vendredi 27 et lundi 30 décembre 2013 de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, ☎ 022 420 19 01 / 079 695 30 74.

**Abri de protection civile d'Annelve** : route de Chancy 6, 1213 Petit-Lancy, les jeudi 26, vendredi 27 et lundi 30 décembre 2013 de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, ☎ 022 792 63 55.

**Action sociale** : permanence au centre d'action sociale des Grottes, rue du Fort-Barreau 19, 1201 Genève, les jeudi 26, vendredi 27 et lundi 30 décembre 2013 de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, ☎ 022 420 65 00. Responsable d'unité : Laurence Etienne ; responsable d'unité remplaçante : Muriel Rascher ; assistantes sociales : Nathalie Hurlimann et Ghizlane Benjelloun ; assistante administrative : Séverine Bornand ; assistante administrative remplaçante : Daniela Ziviani ; secrétaires réceptionnistes : Florence Cazenave et Georgette Monay.

**Point jeunes (centre d'information)** : permanence téléphonique tous les jours de 12h00 à 22h00, Glacis-de-Rive 12, 1207 Genève, ☎ 022 420 55 55.

**Maisons de vacances (lieux de vacances pour les personnes âgées)** : la Nouvelle Roseraie à Saint-Légier (☎ 021 925 73 73) et le chalet Florimont à Gryon (☎ 024 498 04 98) ouverts pendant les fêtes.

Secrétariat des Maisons de vacances, Genève : permanence assurée le jeudi 26 décembre 2013, ☎ tél. 022 420 42 90.

**Centre d'animation pour retraités (CAD)** : fermé durant les fêtes.